

VIAGER ET NUE-PROPRIÉTÉ : PRODUITS IMMOBILIERS ET DE GESTION PATRIMONIALE

OBJECTIF(S)

- Comprendre les différentes méthodes de valorisation de ces produits (tables, taux, variables...) et avoir les connaissances suffisantes pour développer une approche patrimoniale du viager et du démembrement de propriété afin de capter de nouveaux clients.

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Professionnels de l'immobilier souhaitant approfondir leurs connaissances sur le viager et le démembrement de propriété sur les plans juridiques et fiscaux

Prérequis : Avoir déjà effectué des ventes en viager et/ou en démembrement de propriété ou ayant suivi une journée d'initiation

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 8 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en démembrement de propriété et viager immobilier

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

I - SPÉCIFICITÉS DU VIAGER IMMOBILIER

II- SPÉCIFICITÉS DU DÉMEMBREMENT DE PROPRIÉTÉ

III - COMPARAISON VIAGER / DÉMEMBREMENT DE PTÉ TEMPORAIRE

- Juridique, fiscale et calculatoire

IV - MÉTHODES DE VALORISATION

- Daubry, Aulagnier, les tables, les taux...
- Ce qu'il faut faire et ne pas faire en matière de calculs

V - FISCALITÉ

VI - MARCHÉ

- Les opérateurs / professionnels
- Les spécificités des opérations effectuées avec les bailleurs sociaux
- Les clients-cibles
- Le financement de ces opérations

VII - COMMENT UTILISER DES ARGUMENTS DE GESTION PATRIMONIALE POUR DÉVELOPPER SA CLIENTÈLE

- Défiscalisation - cession - transmission familiale...

VIII - DÉROULEMENT D'UNE OPÉRATION

IX - ÉTENDUE DU DEVOIR DE CONSEIL ET JURISPRUDENCE RÉCENTE



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap